

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

### TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 à 12 pages.....200 F</li> <li>• 16 à 28 pages.....600 F</li> <li>• 32 à 44 pages.....1000 F</li> <li>• 48 à 60 pages.....1500 F</li> <li>• Plus de 60 pages ...2000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TOGO ..... 20 000F</li> <li>• AFRIQUE ..... 28 000 F</li> <li>• HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F</li> <li>• Avis de perte de titre foncier ( 1er et 2è insertions) ..... 20 000 F</li> <li>• Avis d'immatriculations ..... 10 000 F</li> <li>• Certification de JO ..... 500 F</li> </ul>

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.*

### GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230500614-GL déposée le 30/05/2023, M. AMOU KOSSIVI, profession : Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 83ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dévikinmé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété des héritiers AMOU et à l'Ouest par la Route Dévikinmé Agbaplo Kopé de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500615-GL déposée le 30/05/2023, Mme EDJI AMAVI, profession : Sans profession : demeurant et domiciliée à KLADJEME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GNAMAKOU et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500616-GL déposée le 30/05/2023, M. GNASSI MONDJOSSO, profession : Salarié, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMEDEDJISSO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500617-GL déposée le 30/05/2023, Mme WANOU Houessivi, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AGOENYIVE TELESSOU, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par une rue de 6m, à l'Ouest par une rue de 20m, au Sud par le lot n° 247 et à l'Est par le lot n° 246.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500618-GL déposée le 30/05/2023, M. MESSEKO KOFFI, profession : Profession administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 21ca situé à KLEME, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacun et au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADEPOHA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500619-GL déposée le 30/05/2023, M. YAGNINIM FARE KASSAM II, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à GOLFE/HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Madjikpeto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et au Sud par la propriété TAGA, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la collectivité LOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500620-GL déposée le 30/05/2023, Mme TCHANILEY ABIBATANI, profession : Juristes non classés ailleurs, demeurant et domiciliée à AGOE VERS PHARMACIE CLEMENCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Havutame, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 16m chacun et au Sud et à l'Ouest par la propriété FIADEDZI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500621-GL déposée le 31/05/2023, M. ALPHA ALI MOISE MOUSTAPHA, profession : Employé de société, demeurant et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Dévémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ETSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500622-GL déposée le 31/05/2023, M. DOHLAN KOSSI SEMENOU, profession : Dessinateurs, demeurant et domicilié à KOHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 28ca situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de Awatamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot N° 595A, à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m et de 24 m et au Sud par l'intersection de deux rues de 16 m et de 24 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500623-GL déposée le 31/05/2023, M. ADRA KOMLAN, profession : Sans profession, demeurant et domicilié à NON LOIN DE L'ECOLE JEAN GUTEMBERG ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca situé à AGBODRAFO GBODJOME, connu sous le nom de Devikinme, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété des héritiers Narcizio A. V. d'ALMEIDA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500624-GL déposée le 31/05/2023, M. AGBEKO YAO MATTHIAS, profession : Techniciens du génie civil, demeurant et domicilié à AFLAO YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 10ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKPLI et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500625-GL déposée le 31/05/2023, M. ALLEN KOMLAN AMEWUGA, profession : Autres employés de bureau, demeurant et domicilié à MARITIME AGOENYIVE1 KLEVE CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca situé à SANGUERA FOZOE, connu sous le nom de Anyigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWOUVE et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ALLEN KOMLAN AMEWUGA, PETIT SABINE HELENE EPSE ALLEN, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500626-GL déposée le 31/05/2023, Mme NIMAN Kakpayodebele Hezougoma, profession : consultante, demeurant et domiciliée à KARA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotime, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété des Héritiers TEKPE DENU et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500627-GL déposée le 31/05/2023, M. ALOKPE KOKOU M. FIDELLE, profession : Economiste, demeurant et domicilié à AGOE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 57ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par les lots N° 675C et 674 A, à l'Est par le lot N° 674 A, au Sud par les lots N° 675A et 674A et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500628-GL déposée le 31/05/2023, Mme ADENYO Adjo Kaki Rebeca, profession : Coiffeuse, demeurant et domiciliée à AGOE NYIVE LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 80ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par le lot n° 421B, à l'Est par les lots n° 424B et n° 425, au Sud par le lot n° 427 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500629-GL déposée le 31/05/2023, M. AMEGONOU KODJOVI SEDEWO, profession : huissier de justice, demeurant à AVENOU et domicilié à BD DU 30 AOUT 22BP 91, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 29ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 422 et 423 B et à l'Est par une rue de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500630-GL déposée le 31/05/2023, M. APEMEGNO Messanh Honlowou, profession : Juriste, demeurant et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agodeke, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité GLIKPO et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500631-GL déposée le 31/05/2023, M. MONVI KOMI, profession : Directeur de société, demeurant et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à BE, connu sous le nom de Adakpame Colas, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 1560B, au Sud par le lot n° 1561 et à l'Ouest par le lot n° 1558.

Il déclare que ledit immeuble appartient à MONVI KOMI et ANAKPAN Djatougbe S. épouse MONVI, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500632-GL déposée le 31/05/2023, Mme AZIAGBA MASSANVI ELOM, profession : Caissiers et billettistes, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME AWATAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Ségbe Sosu Kopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la collectivité KOUMEDON, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété SOSU Kodjo John.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500633-GL déposée le 31/05/2023, Mme HODAGNI ABLAVI, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 06ca situé à ADIDOGOME, connu sous le nom de Yokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHAVOIN Koffi et au Sud par une rue non dénommée de 29.33m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500634-GL déposée le 31/05/2023, M. SOKPOH GBETOHO, profession : Ingénieurs agronomes et assimilés, demeurant et domicilié à AGOE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca situé à Aflao, connu sous le nom de Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ASSILEVI-AKLI Ayawo et au l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500635-GL déposée le 31/05/2023, M. OKE VIGNON EVRARD, profession : Technicien bâtiment, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 62ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue de 10 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par les héritiers Ayaovi Vicentia DJABAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500636-GL déposée le 31/05/2023, M. KOFFIGAN KODJO, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à DEGBENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à GLIDJI KPOTA, connu sous le nom de Sandéglé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAGLA Gbadoé et au Sud par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500637-GL déposée le 31/05/2023, M. AMEGAH KOMLAN PIERRE, profession : Retraité, demeurant et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca situé à ANEHO KPESSEI, connu sous le nom de Kpessi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DRAFOE et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500638-GL déposée le 31/05/2023, M. LAGBAI KODJO ESSOROKAM, profession : Technicien, demeurant et domicilié à ASSAHOUN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Djove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 16 m et de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété John AGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500639-GL déposée le 31/05/2023, Mme APETOGBO AYAWA MAWUSSE EPSE ZONU, profession : Secrétaires, demeurant et domiciliée à AGONOUDOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 53ca situé à ANEHO AGOVOUDOU, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par la propriété KWAKU Kwao, à l'Est par la propriété BRENNER et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500640-GL déposée le 31/05/2023, Mme WOZUFIA ADZO ELI D. EPSE KPOMADA, profession: Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AVENOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 77ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 24, 28 B et 27 et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500641-GL déposée le 31/05/2023, Mme BLEOUSSI YAWA, profession : Salariée, demeurant et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOVOUDOU, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KWAKU A. Paul et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500642-GL déposée le 31/05/2023, M. SOSSOU Koffi Sina, profession : Ingénieurs mécaniciens, demeurant et domicilié à AGOEATSANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Dikamè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé4 et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEKE Zonouglan.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SOSSOU Koffi Sina et TORO Ase-We Misse-N. épouse SOSSOU, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500643-GL déposée le 31/05/2023, Mme PRINCE-AGBODJAN AGNOKO AKOFA, profession : Juriste, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité AGBLEVON et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500644-GL déposée le 31/05/2023, Mme AGBODJAN-PRINCE TELE MOKPOKPO G, profession : Agents commerciaux, demeurant et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 80ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord par la propriété DOUKPO et ATIMAKA, à l'Est et au Sud par des rues de 14m chacun et à l'Ouest par la collectivité AGBO TENGUE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500645-GL déposée le 31/05/2023, M. AKPONDEOU YAOVI, profession : Salarié, demeurant à AGOE LOGOPE et domicilié à AGOE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 99ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahe Tonyeviadji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AWALA Kokouvi Jérôme, au Sud par la Route Agoènyivé- Sanguéra de 70 m et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500646-GL déposée le 31/05/2023, Mme PRINCE-AGBODJAN AGNELE ADELA EPSE SOGNIGBE, profession : Auxiliaire parentale, demeurant et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 01ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord et au Sud par la collectivité AGBLEVON et à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacun.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500647-GL déposée le 31/05/2023, M. GBEVE KOFFI, profession : Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à CEG AGOE OUEST, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Apédokoè Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la collectivité TOWOKPO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHLOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500648-GL déposée le 31/05/2023, M. AFFO Komlan, profession : Salarié, demeurant à ATTIEGOU et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 89ca situé à KELEGOUGAN ATTIEGOU, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot n° 75, à l'Ouest et au Sud par le lot n° 78 et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500649-GL déposée le 31/05/2023, M. MENSAH EKUE SITOU, profession : Profession : s administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à ALINKA VERS L'EGLISE CATHOLIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 39ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacun et à l'Est et au Sud par le lot n° 1217B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500650-GL déposée le 31/05/2023, M. GBODJOETO KODJO DZIDJOLE, profession : Personnel du culte, demeurant et domicilié à KLEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Dzigbé Kpotame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADABLA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500651-GL déposée le 31/05/2023, M. KOMOU Kpémoa, profession : Électricien plombier, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 27ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikpéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété WOUASSI GUELI Koffi Tovégnon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500652-GL déposée le 31/05/2023, Mme BODJONA Abla Palamwé, profession : Directrice de société, demeurant et domiciliée à AGOE VAKPO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à LOME TELESSOU, connu sous le nom de Telessou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité GOZAN et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 14 m et de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500653-GL déposée le 31/05/2023, Mme EDOH AMEYO, profession : Thérapeute, demeurant et domiciliée à HOUMBI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 54ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Bedzémé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 12 m, à l'Est par une rue de 08 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUNYEGBE Apéléte Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500654-GL déposée le 31/05/2023, Mme LOGOSSOU AKOUAVI JEANNE EPSE SAVI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à HOUMBI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 76ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par la propriété KOUNYEGBE Apéléte et à l'Est par une rue de 08 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500655-GL déposée le 31/05/2023, M. AMOUZOU HODABALO, profession : Gestionnaire comptable, demeurant à AGBALEPEDOGAN PHCIE VIGUEUR et domicilié à ROUTE AGBALEPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tsivé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par des rue de 18 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété BANKAA. Heignidé Jules.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500656-GL déposée le 31/05/2023, M. AMOUZOU HODABALO, profession : Gestionnaire comptable, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 68ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOLA Kodjo François, à l'Est par une rue de 12m et au Sud par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500657-GL déposée le 31/05/2023, M. YAGNINIM FARE KASSAM II, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à GOLFE/HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 91ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Djogbélégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m, au Sud par la collectivité KOULEKO et à l'Ouest par une route de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500658-GL déposée le 31/05/2023, Mme AGBAVON-AGBOLI AKOUWA EPSE BUABE, profession : Coiffeurs, esthéticiens et assimilés, demeurant et domiciliée à AGODEKE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 62ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Agodékè, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par les lots N° 6756 A et 6763 B, à l'Est par le lot N° 6763 B, au Sud par une rue de 30 m et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500659-GL déposée le 31/05/2023, M. TOGBE AYA OVI N. E, profession : Techniciens du génie civil, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 90ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la Route Togokomé-Agovoudou de 14 m, à l'Est et au Sud par la propriété MADZRA DJOKA Kossi et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500660-GL déposée le 31/05/2023, M. AMEHOU MESSAN, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LEBEKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 16ca situé à GLIDJI GBONU, connu sous le nom de Atotidéka, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 18 m, à l'Est et au Sud par la propriété BAWA Messanvi et à l'Ouest par la Route Aného- Anfoin de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500661-GL déposée le 31/05/2023, M. ANANI ANOUMOU, profession : Gestionnaire, demeurant et domicilié à SEKLEKPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 14ca situé à ANEHO GBONU, connu sous le nom de Atotidéka, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 18 m et de 16 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété BAWOA Messanvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500662-GL déposée le 31/05/2023, Mme GNANSA FEIGBABA EPSE JACQUART, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à ZOGBEGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 04ca situé à SOGBOSSITO, connu sous le nom de Zogbégan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété VODZRAKOU Mensah et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500663-GL déposée le 31/05/2023, M. AYANOU ADAMA, profession : Gérant de société, demeurant et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 85ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodan-kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBODAN et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AYANOU ADAMA, et AKOUSSAN KANLE EPSE AYANOU, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500664-GL déposée le 31/05/2023, M. GAKPETO Dzigbodi Komlavi, profession : Agents commerciaux, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 503, au Sud par le lot n° 506 et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600001-GL déposée le 01/06/2023, M. POKO LEOU-ABALO, profession : Retraité, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Sorad, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 370, à l'Est par le lot n° 369B, à l'Ouest par le lot n° 371 et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600002-GL déposée le 01/06/2023, M. VISSOUH Komlan Djigbode, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 91ca situé à BE-EST, connu sous le nom de Adakpame Kpota, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par les lots n° 1207 et 1208, au Sud par les lots n° 1210 et 1211, à l'Ouest par les lots n° 1205 et 1206 et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600003-GL déposée le 01/06/2023, M. VISSOUH Komlan Djigbode, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca situé à BE-EST, connu sous le nom de Adakpame Kpota, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot n° 1209, à l'Ouest par le lot n° 1210 et à l'Est et au Sud par des rues de 14m chacun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600004-GL déposée le 01/06/2023, M. VISSOUH Komlan Djigbode, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à BE-EST, connu sous le nom de Be-Kpota Adidome, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 165B et à l'Est et au Sud par des rues de 14m chacun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600005-GL déposée le 01/06/2023, M. AGBOVON KODJOVI MAWUENA, profession : Employé de société, demeurant à SAGBADO et domicilié à NON DE ADONAÏ, SAGBADO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à LOME AFLAO KLEME , connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOKPA et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600006-GL déposée le 01/06/2023, Mme ADOTE AMOUSSOU KALE, profession : Commerçante, demeurant à et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AFLAO SAGBADO , connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZOKA Togbui.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600007-GL déposée le 01/06/2023, Mme KOTOR AMIVI CELESTINE EPSE LOBSIGER, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à TOKOIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Démé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité EKPLI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600008-GL déposée le 01/06/2023, Mme AHOUANDJINO GEORGETTE, profession : Cuisiniers et pâtisseries, demeurant et domiciliée à ABLOGAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Devikeme-Vesome, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MIGNANOU et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600009-GL déposée le 01/06/2023, M. TEDE KOMLAVI, profession : Inspecteurs pédagogiques, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE SANYRAME, DANGBESSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 57ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dangbessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBODEKA, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600010-GL déposée le 01/06/2023, M. EPHOEVI-GA KANKOUE, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ADIDOGOME VERS LE LYCEE TECHNIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MASSEME Dandemon et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600011-GL déposée le 01/06/2023, Mme KANGNI Adakou épouse HOUNGBO, profession: Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à ANFAME NORD, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 80ca situé à BE, connu sous le nom de Anfamé Nord, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacun et au Sud et à l'Est par le lot n° 2358 B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600012-GL déposée le 01/06/2023, M. LABOU Kodjo Sitsofe, profession : Ingénieurs civils, demeurant et domicilié à APEDOKOE GBOMAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 81ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apedokoe Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADENYO et au Sud par la route LOGOTE APEDOKOE de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600013-GL déposée le 01/06/2023, M. NATTAH PIYASSI MOUHOLE, profession : Commerçant, demeurant à et domicilié à ZOSSIME VERS EGLISE CATHOLIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 62ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Nanegbe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par les lots n° 635, 636A et 646A, à l'Est par les lots n° 637B et 644B et au Sud par les lots n° 644B et 645B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600015-GL déposée le 01/06/2023, M. AMEDUITE DZOFENYA BLAISE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 78ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Baté Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ZOUGBEDE et à l'Est et au Sud par des rues de 12 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600016-GL déposée le 01/06/2023, Mme CAKPOVI Essivi, profession : Caissiers et billettistes, demeurant et domiciliée à Tokoin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 16m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété HAVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600017-GL déposée le 01/06/2023, M. GOMA EDOU, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Awankpodji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité KPIKPA ADIKOSSI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600018-GL déposée le 01/06/2023, M. GNANDI KISSAO, profession : Enseignants universitaires, et enseignants d'établissements d'enseignement supérieur, demeurant et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à AGOE-ZONGO, connu sous le nom de Zogbégan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HONKOU Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600019-GL déposée le 01/06/2023, M. GNANDI KISSAO, profession : Enseignants universitaires, et enseignants d'établissements d'enseignement supérieur, demeurant et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par les lots n° 713 et n° 714, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 717B et à l'Est par le lot n° 716.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600020-GL déposée le 01/06/2023, M. GNANDI KISSAO, profession : Enseignants universitaires, et enseignants d'établissements d'enseignement supérieur, demeurant et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 94ca situé à AGOE-ZONGO, connu sous le nom de Zogbégan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété TAMEKLO K. Adjassika.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600021-GL déposée le 01/06/2023, M. LOGOSSOU ANOUMOU, profession : Electriciens du bâtiment et assimilés, demeurant et domicilié à VOGOME SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Fozoé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEMANYOH et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600022-GL déposée le 01/06/2023, M. BELLO AMINOU, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 75ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTISSO et au Sud par la route ADETIKOPE AVETA de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600023-GL déposée le 01/06/2023, Mme ADJAKA KAYI, profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à PREMIER LOT A DROITE APRES LE LYCEE MODERNE DE SOVIEPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à Aflao, connu sous le nom de Soviébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot 692, au Sud par un passage de 6m, à l'Est par le lot 690 et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600024-GL déposée le 01/06/2023, M. AGBEKO KOKOU, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à ANONOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 72ca situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de Yévéfé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par la propriété AKPEKE Garouba, à l'Est par la collectivité AGBOTO et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600025-GL déposée le 01/06/2023, M. BOSSOU KOMLAN SENA, profession : Maçon, constructions en béton armé et assimilés, demeurant et domicilié à MINAMADOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca situé à LOME AFLAO TOTSIGAN, connu sous le nom de Gbonvé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par les lots N° 230 bis B et 232 bis, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 233bis A et 231 bis B et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600026-GL déposée le 01/06/2023, Mme MENSAH Sylvie Koko épouse SODATONOU, profession : Aides de ménage, demeurant et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANÇAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 14ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEWOTHO Azui et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600027-GL déposée le 01/06/2023, Mme ZANOU MAYIVOR, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à KEGUE VERS LE STADE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 110, 108 et 106.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600028-GL déposée le 01/06/2023, M. GBLOGUIDI KOFFI ROGER, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Fiokomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété des héritiers AHADJI Gogno, à l'Ouest par une rue existante de 30m et au Sud par la propriété OUEDRAOGO Labasse.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600029-GL déposée le 01/06/2023, M. AGBODENOU YAO, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à NON LOIN DE L'EPP FOADE HEDZRANAWÉ, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BEDUYA, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600030-GL déposée le 01/06/2023, Mme AKEY A. GADEDE CECILE, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à AMOUTIEVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Poévé-Awan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NOMAGNON et à l'Est par une rue de 18 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600031-GL déposée le 01/06/2023, M. JOHNSON NAMO GYASI K, profession : Directeur de société, demeurant et domicilié à FACE UNIFOOD, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 29ca situé à GLIDJI ZOWLA, connu sous le nom de ATOTIDEKE, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 18 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KONGO.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société INDUSTRIE DE MANUFACTURE DES EMBALLAGES PREMIUMS et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600032-GL déposée le 01/06/2023, Mme JOHNSON EMISSA, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AWALA Malikpor, à l'Est par un passage de 8m et au Sud par la route SANGUERA AGOE-NYIVE de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600033-GL déposée le 01/06/2023, Mme JOHNSON EMISSA, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 54ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue en projet de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBLEVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600034-GL déposée le 01/06/2023, M. FALE TABE-N'SOWIRI KOMI NICODEME, profession: commerçant, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca situé à SANGUERA AMADENTA, connu sous le nom de Attiomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 28 m et de 14 m et à l'Est et au Sud par la propriété ALLAGLO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600035-GL déposée le 01/06/2023, M. KOMABOU KOKOU, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LANKPO Anani et au Sud par la propriété KOUMAKO Assou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600036-GL déposée le 01/06/2023, M. PITOKO ESSONIWA, profession : Profession s administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à AGOE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adodo Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété DEKOU Yao, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600037-GL déposée le 01/06/2023, M. PITOKO ESSONIWA, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à AGOE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tsapuimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BAO Kokou et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600038-GL déposée le 01/06/2023, M. AROUNA ABDOU-RASSIDOU, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à AGOE ASSIGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue existante de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKOSSOU et KPONSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600039-GL déposée le 01/06/2023, M. DJMESSA KOFFI, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 91ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Avyéyé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par les lots N° 780, 782A, 781 et 783, à l'Est par les lots N° 782 C et 784 B, au Sud par une rue non dénommée et à l'ouest par les lots N° 780 et 782 B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600040-GL déposée le 01/06/2023, Mme BARRIGAH DEDE, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à BE CHATEAU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou Kpotamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacun et au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADABLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600041-GL déposée le 01/06/2023, Mme BARRIGAH DEDE, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à BE CHATEAU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou Kpotamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m et à l'Est et au Sud par la collectivité ADABLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600042-GL déposée le 01/06/2023, M. DARDOL BENOIT VICTORIEN, profession: Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à LOME BE PA DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 39ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Zowla Kpoguédé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 14m et une rue de 20m, à l'Est par la propriété KOUGBAGAN, au Sud et au Sud-Ouest par la propriété DJANGNI et au Nord-Ouest par la propriété AMEGNAGLO Gakpa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600043-GL déposée le 01/06/2023, M. DARDOL BENOIT VICTORIEN, profession : Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à LOME BE PA DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 61ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Zowla Kpoguédé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 20m, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacun et au Sud par la propriété AMEGNAGLO Gakpa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600044-GL déposée le 01/06/2023, M. ADZESSAYA YAO ROGER, profession : Salarié, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à AMADAHOME NON LOIN DE MADIBA DERRIERE TOGO OIL, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à LOME AFLAO TOTSIVI, connu sous le nom de Batome, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 168, 166 et 167.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600045-GL déposée le 01/06/2023, M. FAMBI Essegnon, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à AMEDENTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600046-GL déposée le 01/06/2023, Mme MIAWONENE SIKA AKOFA, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 66ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Atsanvédo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 m chacune, à l'Est par la propriété ADETOU et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600047-GL déposée le 01/06/2023, Mme AFOLABI MADINA SEPOPO, profession : Commerçant, demeurant et domiciliée à Bè KANALODO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Loményo-Kope, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOME Komlan et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600048-GL déposée le 01/06/2023, M. TEKOU KOUSSAN, profession : Profession pour particulier, demeurant à et domicilié à AFLAO GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 03ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Gblenkomégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné à l'Est par le TF n° 14273RT, au Nord par le lot n° 39, au Sud par le lot n° 43 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600049-GL déposée le 01/06/2023, Mme BISSAKA Ayebe épouse SODJI, profession : Coiffeurs, esthéticiens et assimilés, demeurant et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 77ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Wougome Dekpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité ATTILA et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600050-GL déposée le 01/06/2023, M. AGBOVON KODJOVI MAWUENA, profession : employé de société, demeurant à SAGBADO et domicilié à NON DE ADONAÏ, SAGBADO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à LOME AFLAO KLEME , connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KLOKPA et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600051-GL déposée le 01/06/2023, M. AGBOVON KODJOVI MAWUENA, profession : Employé de société, demeurant à SAGBADO et domicilié à NON DE ADONAÏ, SAGBADO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 02ca situé à LOME AFLAO KLEME , connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLOUKPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600052-GL déposée le 01/06/2023, M. AGBOVON KODJOVI MAWUENA, profession : Employé de société, demeurant à SAGBADO et domicilié à NON DE ADONAÏ, SAGBADO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à LOME AFLAO KLEME , connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KLOKPA et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600053-GL déposée le 01/06/2023, M. AGBOVON KODJOVI MAWUENA, profession : employé de société, demeurant à SAGBADO et domicilié à NON DE ADONAÏ, SAGBADO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca situé à LOME SANGUERA , connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété BAKPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600054-GL déposée le 01/06/2023, M. AGBOVON KODJOVI MAWUENA, profession : Employé de société, demeurant à SAGBADO et domicilié à NON DE ADONAÏ, SAGBADO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AFLAO SAGBADO , connu sous le nom de Klémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété DEKU K. Moganu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600055-GL déposée le 01/06/2023, M. ADJANO H FOLLY KOFFI, profession : Directeur de société, demeurant et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à LOME AMADAHOME , connu sous le nom de Amadahome, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 110, 112 et 109 A et au sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600056-GL déposée le 01/06/2023, M. ADJANO H FOLY KOFFI, profession : Directeur de société, demeurant et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME , connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 110, 109B et 108 et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600057-GL déposée le 01/06/2023, Mme ISMAILA CHEFIATOU, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à ADAMAVO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 35ca situé à BAGUIDA , connu sous le nom de Adamavo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 506, 507 B et 505 et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600058-GL déposée le 01/06/2023, M. KELI ASSO, profession : technicien supérieur, demeurant et domicilié à AVEDJI ZIO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de Digbe, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJISSEKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600059-GL déposée le 01/06/2023, M. PUPLAMPU Tevi Buernos, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à AGOE MINAMADOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ABESSAN Anakoessi et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600060-GL déposée le 01/06/2023, M. DOCKEY KOMLA EKPE, profession : Salarié, demeurant et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Agbata Zivé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DOEVI KATON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600061-GL déposée le 01/06/2023, M. SESSOUVI Comlanvi Eugène, profession : transitaire, demeurant et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 12ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpessi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété NOUGLOZE Akossiwa Josephine et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600062-GL déposée le 01/06/2023, M. DOGBE KOFFI FO DJITO, profession : Etudiant, demeurant et domicilié à AGBODRAFO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca situé à AGBODRAFO DEVIKEME, connu sous le nom de Agbédévikopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété MESSAN Adékpu Anani, au Sud par une rue de 12 m et à l'Ouest par la propriété DEGBEVI Kossivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600063-GL déposée le 01/06/2023, M. LOTRI KOFFI KOUAMI, profession : Inspecteurs des douanes et des frontières, demeurant et domicilié à ABLOGAME A COTE DE ECOBANK-TOGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 34ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpessi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par le LAC TOGO de 100m, au Sud par une rue de 16m et à l'Est et à l'Ouest par la propriété DRAFOE AGBEMEGNALE Amévi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600064-GL déposée le 01/06/2023, M. FIAVE YAWO, profession : Profession : pour particulier, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiême, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 16m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DRAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600065-GL déposée le 01/06/2023, M. TENUA-EKLOU BADAGBO KOSSI A., profession: Retraité, demeurant et domicilié à LOM-NAVA VERS EGLISE DE PENTECOTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DEMAPOE, connu sous le nom de Apenyigbui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par les lots n° 511 et 512, au Sud par les lots n° 515 et 516, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600066-GL déposée le 01/06/2023, Mme ATADEGNON AKOUAVI EPSE NOUGBLEGA, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à AGUIAR KOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à HEDZRANAWOE, connu sous le nom de Hédzranawoe, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m et de 18 m et à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 893 bis et 890 bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600067-GL déposée le 01/06/2023, Mme ATADEGNON AKOUAVI EPSE NOUGBLEGA, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à AGUIAR KOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 35ca situé à AKODESSEWA, connu sous le nom de Akodessewa, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 19, 72 et 17.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600068-GL déposée le 01/06/2023, M. BODJONA ALEWABIA A, profession : Gestionnaires de projets, demeurant et domicilié à AGOE ELEVAGNON NON LOIN DU CMS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 77ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Assiko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est et au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété AGBOTAME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600069-GL déposée le 01/06/2023, Mme AGBO ADAKOU, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à AGOE VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 51ca situé à LOME TOKOIN OUEST, connu sous le nom de Tokoin Ouest, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord par la Rue Tchida de 10 m, à l'Est par la propriété d'ALMEIDA Gabriel, au Sud par le TF N° 3829 et à l'Ouest par la propriété Henri AZOUME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600070-GL déposée le 01/06/2023, Mme BIAM MABLE EPSE WILSON, profession : Coiffeurs, esthéticiens et assimilés, demeurant et domiciliée à AVEPOZO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Awanvi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGBLA Kossi et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600071-GL déposée le 01/06/2023, M. D'ALMEIDA KOFFI ADEBIYI, profession : Salarié, demeurant à FRANCE et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Gadjamadja, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTIGLAH et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600072-GL déposée le 01/06/2023, M. KOUDAKPO KODJO, profession : Peintres en bâtiment et poseurs de papiers peints, demeurant et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 71ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Segbe Zanvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété ATIKON, au Sud par le T.F. n° 44430 RT et à l'Ouest par la propriété DOGBEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600073-GL déposée le 01/06/2023, Mme AMETEPE AKUVI DZIFA, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à KODJOVIAKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ESSE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600074-GL déposée le 01/06/2023, M. HOMAWOO Komi M, profession : Commerçant, demeurant à et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé Zanvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné et au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KAGLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600075-GL déposée le 01/06/2023, Mme VANA-BINEY CHANTAL W, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 50ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé Balissimé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété KEXODOU Evor, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété TREVE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600076-GL déposée le 01/06/2023, M. ADANTOR DANKLU, profession : Ingénieur, demeurant à ANFAME et domicilié à ANFAME 10210, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 56ca situé à BE-CENTRE, connu sous le nom de Akodessewa-Anfame, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 11 m et de 16 m, au Sud par les lots N° 443 B et 445 et à l'Ouest par le lot N° 442.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600077-GL déposée le 01/06/2023, M. GADEGBEKU AYAWO GAMELI, profession : Mécaniciens et régleurs d'appareils électriques, demeurant à et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 20ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et au Sud par respectivement les propriétés BOLOGAN Kodjo et AGBODJISSODE Hayibo, à l'Est par une rue de 16 m et à l'Ouest par la propriété WOGOMÉBOU Danukuedzi ..

Il déclare que ledit immeuble appartient à GADEGBEKU AYAWO GAMELI et FASSASSI FATIMATA, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600078-GL déposée le 01/06/2023, Mme TONYIVI ANASSI EPSE SOSSA, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot N° 584, à l'Est par le lot N° 586, au Sud par les lots N° 587 et 588 et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600079-GL déposée le 01/06/2023, M. SOSSOU KOMLAN, profession : Menuisiers, ébénistes et assimilés, demeurant et domicilié à AMADAHOME NON LOIN DU LYCEE TECHNIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 09ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kossi Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues existantes de 14 m et de 16 m et à l'Est et au Sud par la propriété FREITAS M. Alain.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SOSSOU KOMLAN et SIATE-DOHON AYABA EPSE SOSSOU, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600080-GL déposée le 02/06/2023, M. KPONOUME Kokou, profession : Entrepreneur bâtiment, demeurant et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 83ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viépié, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBOGBLEAMENOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600081-GL déposée le 02/06/2023, Mme BRUCE AHLIMBA LAURE EPSE GBADOE, profession: Caissiers et billettistes, demeurant et domiciliée à BE CHATEAU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 15ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Dagué, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les propriétés KOUEVIKOE Dédé, ATOUNOUI et KOUMADO Koffi et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600082-GL déposée le 02/06/2023, Mme MARQUES AIME EDITH CRESTEL, profession : sans profession ;, demeurant et domiciliée à LYCEE TECHNIQUE D'ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 81ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Devikinme, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité AGBEBLOGNA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600083-GL déposée le 02/06/2023, Mme AFOHAYISSATOU, profession : Salarié, demeurant à TOGO 2000 et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Djigbe, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété MAWUSSI Amegnizin et à l'Est par une rue existante de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600085-GL déposée le 02/06/2023, Mme FODOU ABRA AKPENE, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 96ca situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 99B et 100, au Sud par les lots N° 99C et 101A et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600086-GL déposée le 02/06/2023, Mme BIGAH AFI, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE DERRIERE LE MARCHE D'APEDOKOE, APEDOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de Attiégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par la propriété KPODONOU Kodjovi Raphaël, au Sud par la propriété WENOU Messan Kodogoli et à l'Ouest par la propriété NOUTEPE Assion.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600087-GL déposée le 02/06/2023, M. EDJOSSAN KOMI EDMOND, profession : Employé de société, demeurant et domicilié à MADJIKPETO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Akato, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIABLE Eklou Koami et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600088-GL déposée le 02/06/2023, M. GNADJOSSE KOMI ANANIVI, profession : Mécaniciens et régleurs de véhicules a moteur, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à ADAKPAME, connu sous le nom de Colas, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 1524, 1527 et 1526 B et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600089-GL déposée le 02/06/2023, Mme TOUBLOU ABLAVI EPSE MENSAH, profession: Ingénieur génie sanitaire, demeurant et domiciliée à RESIDENCE NON LOIN DE LA STATION CAP DE NANEGBE, NANEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Zomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AKPAGUELI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600090-GL déposée le 02/06/2023, Mme GOUDJINO KOSIWA CELESTINE, profession: Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à KPESSI, connu sous le nom de Kpessi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJADOU et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600091-GL déposée le 02/06/2023, M. SEBLE KOMLAN, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 32ca situé à SANGUERA KLIKAME, connu sous le nom de Afiadenyigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la route AFIADENYIGBAN SANGUERA de 30m, au Sud et à l'Ouest par la propriété LABA Kossi et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600092-GL déposée le 02/06/2023, Mme POUSSESSE YAWA GRACE, profession : ménagère, demeurant et domiciliée à LOMEGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 23ca situé à LOME KLEME, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPOMEGBE et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 12 m et de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600093-GL déposée le 02/06/2023, Mme MENSAH Peace Adjelé épouse DE SOUZA, profession: retraitée, demeurant et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 49ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Apetokome, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MENSAH et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600094-GL déposée le 02/06/2023, M. AYIM KOMLA AKPENA-MAWU, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à NON LOIN DU CEG AMAADANHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fozui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHOLOU, à l'Est par la collectivité ALAGA et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600095-GL déposée le 02/06/2023, M. ADJANON ZINSSOU FRANCOIS, profession : Sacristain, demeurant et domicilié à VERS LE MARCHE D'AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avépozo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot n° 7A, au Sud par le lot n° 9, à l'Ouest par le lot n° 6 et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600096-GL déposée le 02/06/2023, M. KABOU KOKOUVI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 45ca situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de Attiégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Est par un lot non numéroté et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600097-GL déposée le 02/06/2023, M. ATTRIH Kossi Essedoedem, profession : Interprètes assermentés auprès des tribunaux, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété FIAGNON Kossi et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600098-GL déposée le 02/06/2023, M. AGBODJA KOSSIVI, profession : Aide-soignant, demeurant et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de Baguida, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 57, 60 et 58 A et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600099-GL déposée le 02/06/2023, M. GBELEOU BASSA, profession : Techniciens de matériels d'émission de radio, de télévision et de télécommunications, demeurant et domicilié à AGOE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 09ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Djigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOPOKE et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600100-GL déposée le 02/06/2023, Mme GNAMAKOU AMIVI, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à AGOE ATCHANVE NON LOIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 20 m et de 16 m et à l'Est et au Sud par la propriété AZIADEKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600101-GL déposée le 02/06/2023, M. MISSIAMENOU AGBEKO, profession : Tapissiers et assimilés, demeurant et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 61ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Kpogan-Agbetiko, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété MIDOFAKPO Alipui et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600102-GL déposée le 02/06/2023, M. MISSIAMENOU AGBEKO, profession : Tapissiers et assimilés, demeurant et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 26ca situé à LOME BAGUIDA ADAMAHO, connu sous le nom de Adamaho, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1391 A, 1393 et 1390.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600103-GL déposée le 02/06/2023, M. KPOTO KOAMI RICHARD, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à LOGOTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par la propriété FOLLY AKATO et à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600104-GL déposée le 02/06/2023, M. BLAVO-TSRI HEFOUME, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à GLIDJI ZALIVE, connu sous le nom de Agblégan, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUVOR Kokoè et au Sud par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600105-GL déposée le 02/06/2023, Mme GBODUI SUETO, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 46ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété AGOE-YOVO, à l'Est par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 16m et au Sud par la collectivité KENU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600106-GL déposée le 02/06/2023, M. BAKARE NASSIF, profession : Agents commerciaux, demeurant et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à DEMAPOE, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 595 et 594 et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 20 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600107-GL déposée le 02/06/2023, M. KOULANTEMA MANOSSIM, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord; à l'Ouest et au Sud par la propriété KPOGO Gozan et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600108-GL déposée le 02/06/2023, Mme MADJA AMELE HODESSI EPSE ANAGO, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME-WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca situé à SANUGERA, connu sous le nom de Wougome Dekpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOVON Kossi et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600109-GL déposée le 02/06/2023, M. KPATCHA KOKOU, profession : militaire, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKOLIPO et au Sud par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600110-GL déposée le 02/06/2023, M. DAKU KOKU AGBENYO, profession : Salarié, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 44ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè Kopégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par les lots N°172B et 178, à l'Est par le lot N° 173 et à l'Ouest par le lot N°171.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600111-GL déposée le 02/06/2023, M. TCHANTA Koliika, profession : sans emploi, demeurant et domicilié à AGOE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 37ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiéme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacun et à l'Est et au Sud par la propriété AMENTI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600112-GL déposée le 02/06/2023, M. HODJI KOMI KLEFOR, profession : Salarié, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Zanvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOUWATI Komlan et au Sud par la Route Akato Demé de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600113-GL déposée le 02/06/2023, Mme OWOUKO ABLAVI AGBALE EPSE DANHOUNOU, profession : gérante d'établissement, demeurant et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 53ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Baguida, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOSSAH et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à DANHOUNOU K. SAMUEL LAZARE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600114-GL déposée le 02/06/2023, Mme OWOUKO ABLAVI AGBALE EPSE DANHOUNOU, profession : gérante d'établissement, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 64ca situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégp, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété DOSSAH et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600115-GL déposée le 02/06/2023, M. DOUTI KOSSI MENKIBOUEPE, profession : électricien, demeurant et domicilié à MARITIME AGOE-NYIVE6 ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Doglové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEGNIGNON F. Ayélé et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600116-GL déposée le 02/06/2023, M. KATAKITI Aboubakar, profession : Technicien supérieur, demeurant et domicilié à AGOE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DOVI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600117-GL déposée le 02/06/2023, M. KATAKITI Aboubakar, profession : Technicien supérieur, demeurant et domicilié à AGOE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 16ca situé à AGOENYIVE LOGOPE, connu sous le nom de Fiovi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AZIABLE Agbessi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600118-GL déposée le 02/06/2023, Mme AKLOBESSI SOAHOEDE, profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 12ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Adamavo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et au Sud par les lots N° 496A, 498A et 497A et à l'Ouest par l'emprise de l'axe de la ligne de haute tension de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600119-GL déposée le 02/06/2023, Mme KENKOU YAWAAYOVI, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à FOREVER, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKATO VIEPE, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété SODEDJI Koami Yaovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600120-GL déposée le 02/06/2023, M. AKAKPO SEHOENOU, profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 80ca situé à BÉ, connu sous le nom de Bê Kpota, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Ouest par une rue de 10m, à l'Est par le lot n° 14A1 et au Sud par le lot n° 14B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600121-GL déposée le 02/06/2023, M. OURO-TOU TCHADJERI, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à KITIDJAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Kitidjan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 7A, à l'Est par le lot n° 7bis B, au Sud par une rue de 20m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600122-GL déposée le 02/06/2023, M. BLITTI Agbegnigan M., profession : Retraité, demeurant à KELEKOUGAN et domicilié à YOTO AKLADJENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 15ca situé à KELEGOUGAN, connu sous le nom de Dingble, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TCHINKUI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600123-GL déposée le 02/06/2023, Mme AMAGLI DEDE EPSE ATTIKOU, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 02a 10ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Amadahome, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et au Sud par la propriété TOKA-EKLOU et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600124-GL déposée le 02/06/2023, M. ZEKPAAPOTE B. MICHEL, profession : Retraité, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 39ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et au Sud par la collectivité GAGLO AYI, à l'Est par la Route Agoènyivé- Mission- Tové de 28 m et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600125-GL déposée le 02/06/2023, M. KAMINA SEMA D'SIRAMA, profession : Sociologues, psychologues, anthropologues et assimilés, demeurant et domicilié à KOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité AZIANDJIPE et à l'Ouest par une rue de 14 m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600126-GL déposée le 02/06/2023, Mme LAWSON A. L. L. EDEVI EPSE TAMAKLOE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWÉ, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca situé à AMOUTIEVE, connu sous le nom de Noukafou, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 10m, au Sud par le lot n° 6B et à l'Ouest par le lot n° 7A.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à LAWSON A. L. L. EDEVI EPSE TAMAKLOE, LAWSON AKUETEGAN LATEDJEN ANOKO, et LAWSON AKUETEGAN L. L. K, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600127-GL déposée le 02/06/2023, M. SEGBEDJI KOSSI, profession : assistant médical, demeurant et domicilié à ADOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 63ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Vogome Fozui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOMEKOU et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600128-GL déposée le 02/06/2023, M. SEGBEDJI KOSSI, profession : assistant médical, demeurant et domicilié à ADOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Vogome Fozui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue existante de 16m, à l'Est par une rue existante de 14m, au Sud par la propriété KLIKAN Fiolessegbo et à l'Ouest par la propriété KLIKAN K.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600129-GL déposée le 02/06/2023, M. SEGLA KELLY GUY VINYON, profession : Consultant, demeurant et domicilié à TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 81ca situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de Tokoin Dossoukopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord par les lots n° 3A et 3C, à l'Est par les n° 4C et 4D et la rue KLALA de 16m, au Sud par la rue DJAVEME de 20m et à l'Ouest par le lot n° 4A et la rue ADZROWE ET FIAGBOLO de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600130-GL déposée le 02/06/2023, M. SEGBEDJI KOSSI, profession : Assistant médical, demeurant et domicilié à ADOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 54ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Adougba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par les lots n° 462 et 464, à l'Ouest par le lot n° 462 et à l'Est et au Sud par les rues non dénommées de 12m chacun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600131-GL déposée le 02/06/2023, M. SEGBENA KOMLAVI, profession : Informaticien, demeurant et domicilié EN FACE DE LA MAISON DES JEUNES D'AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété KOUWODO, à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune et à l'Ouest par la propriété KLOKPA K.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600132-GL déposée le 02/06/2023, M. ABDOU MAMAH TIDJANI FAYSSAL, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à HANOUKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité HOLO-AVLA et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600133-GL déposée le 02/06/2023, M. OURO-AGRIGNA MALIK, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité HOLO-AVLA et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600134-GL déposée le 02/06/2023, Mme HEEKPO ADJOVI EYRAM EPSE KPEGLO, profession : Secrétaire, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME GBOMAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 12 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBOYIBOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600135-GL déposée le 02/06/2023, M. AMEGATSE KOMI DODZI, profession : Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à ZANGUERA NON LOIN DU BAR LE ROBINET, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Atidjin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété MOTOGBE Kossi Vioto et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600136-GL déposée le 02/06/2023, Mme WAYEGMAADJALE, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 56ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Cacaveli, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 762A, à l'Ouest par le lot n° 763A, au Sud par le lot n° 766 et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600137-GL déposée le 02/06/2023, M. GAM KOAMIVI, profession : Mécaniciens et régulateurs de véhicules à moteur, demeurant et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dékpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AWAYIWOU Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600138-GL déposée le 02/06/2023, M. MENSAHAYITE, profession : Sans profession : commerçant, demeurant et domicilié à AGBODRAFO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 74ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Apeto-Condji, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFANTCHEOU et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière

---